

**STAGE DE DETECTION M13/M15 (1ère, 2<sup>ème</sup> année)  
Fleuret - Epée  
ET FORMATION ANIMATEURS  
Du 29 au 31 octobre 2025  
A VERNY**

**Lieu :**

ACADEMOS - 2 rue de la Plénière - 57420 VERNY

**Hébergement et restauration :**

L'hébergement et la restauration se feront sur le site ACADEMOS DE VERNY. Les draps et couvertures sont fournis. **Ne pas oublier les serviettes de toilette.**

**Accueil :**

Du mercredi 29 au vendredi 31 octobre 2025 de 10H00 à 17H00

**Intervenants :**

Directrice : Auxane CHOLLEY - Tél : 06.10.52.60.06

Encadrement fleuret : Paul GRANDIDIER et Etienne MOINARD

Encadrement épée : Natanael RIVIERE Christian CHAPLEUR

**Conditions de participation :**

- Les tireurs M13/M15 s'inscrivant dans une démarche compétitive (zone et régionale).
- Les M17 1<sup>ère</sup> année souhaitant participer sont placés en liste d'attente et seront contactés ultérieurement selon les places disponibles.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

Dans le cas où nous enregistrons moins de 10 inscriptions dans une arme à la date du 8 octobre 2025, cette arme sera annulée.

---

### Inscriptions et paiements :

Le coût du stage est de 100.00 € par stagiaire à régler sur la plateforme HelloAsso à partir du lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-escrime-du-grand-est/evenements/stage-de-detection-m13-m15-fleuret-eppee>

Ce montant ne représente qu'une partie du coût réel du stage. La différence est prise en charge par la LREGE, tout comme les frais d'encadrement.

La fiche d'inscription et la fiche sanitaire doivent être complétées et envoyées par mail à l'adresse suivante : [administration@crege.fr](mailto:administration@crege.fr)

### Clôture des inscriptions paiement :

**Le 8 octobre 2025**

Attention : En cas de désistement tardif, même pour cause de maladie ou de blessure attestée par un certificat médical, les frais d'inscription ne pourront être remboursés que dans le cas où l'hébergement et la restauration ne nous sont pas facturés par le ou les prestataire(s).

### Matériel :

- Tenue d'Escrime complète
- 2 armes électriques (lames n°2 ou 5) ,2 fils de corps
- Chaussures d'intérieur
- Corde à sauter
- Tenue d'extérieur + chaussures d'extérieur
- Vêtement de pluie
- Nécessaire de toilette

Les stagiaires sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement durant la totalité de la durée du stage. Les stagiaires s'engagent à : Ne pas fumer, ne pas introduire et consommer d'alcool, rester dans l'enceinte du stage, respecter les horaires du coucher. En cas de défaillance d'un stagiaire à l'une de ces règles, l'équipe d'encadrement se réserve le droit de l'exclure sur le champ de façon définitive. Celui-ci devra alors s'acquitter de la totalité du stage.